Le 44e Congrès de la Ligue de l'Enseignement à Lille

Ce que dit M. Sluys, Président de la Ligue belge

Nous avons annoncé dernièrement que les 14, 15 et 16 juin prochain se tiendront, à Lille, les assises du 44e Congrès de la Ligue de l'Enseignement. Cette grande manifestation, par la participation effective des sections de la Ligue Belge, revêtira un caractère international et nous pouvons affirmer que, pour cette raison également, les organisateurs préparent un programme « grandiose » dont les manifestations scolaires et postscolaires offriront aux nombreux délégués et visiteurs un spectacle inoubliable sur lequel nous reviendrons d'ailleurs.

M. SLUYS, Président de la Ligue Belge de l'Enseignement

Il nous est agréable, aujourd'hui, de reproduire le texte d'un rapport établi par M. Alexis Sluys, ancien directeur de l'Ecole normale de Bruxelles, président de la Ligue Belge, qui, malgré son âge — 80 ans — se fera un plaisir d'assister au 44e Congrès de Lille.

« Le 5e Congrès annuel de la Ligue Française de l'Enseignement a eu lieu à Lille, du 9 au 12 avril 1885. Il y a donc 43 années. La Ligue Belge s'y fit représenter par trois délégues : M. Charles Buls, son fondateur, bourgmestre de Bruxelles ; M. Léon Vanderkindere, professeur d'histoire à l'Université, son président ; M. Alexis Sluys, directeur de l'Ecole Normale de Bruxelles, membre du Conseil Général. La Ville d'Anvers délégua MM. Vanhoof, inspecteur et Peeters, directeur d'école.

Ce Congrès, présidé par M. Jean Macé, fut extrêmement intéressant. On y entendit un discours éloquent du président rappelant les activités de la Ligue, un rapport de M. Salicis sur l'enseignement professionnel et manuel ; un rapport de M. Marcy et des discussions sur l'éducation civique et militaire, sur les ouvroirs et les orphelinats laïcs agricoles, la date des vacances scolaires, les subventions aux sociétés de gymnastique. On visita une exposition scolaire au Palais Rameau et on assista à une revue des bataillons scolaires et des sociétés de gymnastes de la région.

M. Charles Buls, à la demande de Jean Macé, fit l'historique rapide de la fondation de la Ligue Belge et de la Ligue Française de l'Enseignement.

Au banquet, le vénérable président Jean Macé, ayant proposé un toast aux délégués belges, M. Sluys félicita la Ligue Française qui par ses efforts persévérants avait obtenu le vote de la loi de 1882 rendant l'instruction primaire obligatoire et laïque. « Nous aussi nous étions parvenus en 1879 à doter notre pays d'un enseignement primaire laïque et le vote de l'obligation scolaire allait compléter la loi ; mais l'année dernière, en juin 1884, la majorité libérale qui avait voté la laïcité, fut renversée et le parti catholique obéissant aux injonctions de la papauté et de l'épiscopat abrogea la loi de 1879, rétablit l'enseignement de la religion dans le programme des écoles publiques et le Chef du Cabinet, M. Jacobs, déclara aux Chambres législatives que « l'Etat en matière d'enseignement devait préparer sa propre destitution » naturellement au profit des écoles du clergé. Le travail de désorganisation a commencé, le nombre des écoles publiques supprimées augmente chaque jour, déjà des centaines d'instituteurs et d'institutrices sont mis en disponibilité par la suppression d'écoles primaires communales, remplacées par des écoles congréganistes et d'écoles normales de l'Etat auxquelles le clergé substitue des écoles normales épiscopales. « On a ouvert une souscription pour les secourir en attendant qu'ils aient trouvé un autre emploi... ».

M. Jean Macé proposa aux convives de faire une collecte en faveur des victimes belges de la loi scolaire cléricale et les délégués de la Ligue belge en reçurent le produit, qui fut versé au Denier des Instituteurs.

Quarante-trois années se sont écoulées depuis les événements que je viens de rappeler en raccourci et seul survivant de la délégation belge, de 1885, je réitère mes remerciements à la Ligue Française pour son geste généreux ».

UN MILLION VOLÉ A MONTE-CARLO

Des cambrioleurs, faisant preuve d'une belle audace, ont réussi à Monte-Carlo un assez joli coup. Profitant de l'obscurité de l'avenue privée de l'Hermitage, ils ont simplement appoyé une échelle contre le mur d'un grand hôtel, dont les fenêtres sont à deux mètres du sol. Ayant ensuite pénétré dans l'hôtel, ils en ont minutieusement visité les chambres de Mme Mary Robertson, M. William Bennet, de lord Oranmore Browne et de Mlle Patricia Mitchell.

Leur visite finie, les malfaiteurs sont repartis tranquillement. Les Anglais volés ont fait l'addition de ce qui leur manque et ils ont trouvé un total d'un million de bijoux, valeurs et argent.

UN BANDIT RECONNU PAR SES VICTIMES

On a transféré à la maison d'arrêt de Draguignan, Elisio Cara, né en 1889, à Dolianova (Italie) accusé d'une tentative de meurtre, commise, mercredi, dans les environs de Grimaud, sur une gardienne de moutons. Il est aussi l'auteur d'une tentative d'assassinat accomplie le lendemain à la Gaillarde, près de Saint-Raphaël, sur une septuagénaire, Mme Angélique Clavier et de vols dans la commune du Plan de la Tour. Au cours d'un premier interrogatoire Cara a nié avec persistance mais ses victimes l'ont reconnu.

UN JEUNE BERGER A ÉTRANGLÉ SON CAMARADE

Dans les environs de Kelibia (Tunisie), un jeune berger a étranglé un camarade en s'amusant à lui passer une corde au cou.

Affolé le jeune berger a fait disparaître le corps dans une poche d'eau.

Confédération nationale des anciens combattants et victimes de la guerre

Hier matin, à 10 h. 30, s'est tenue la deuxième séance de la Confédération Nationale des Anciens Combattants et des Victimes de la guerre, sous la présidence de M. Schaepelynck (Nord).

Une motion demandait au Gouvernement de faire ensorte que la proposition de loi Ricolfi, sur la réorganisation de l'Office des Pupilles de la Nation soit mise de nouveau à l'ordre du jour du Parlement, est adoptée et la Confédération donne un caractère de priorité urgente à la représentation des seuls anciens combattants et victimes de la guerre dans cet Office.

Le rapport de l'Action Civique est développé mais M. Rossignol se plaint du peu de réponses qui lui sont parvenues à son questionnaire concernant l'Action Civique.

Il propose le vote d'une motion « décidant d'adresser aux candidats aux élections prochaines un programme minimum et de ne voter pour aucun de ceux qui se refuseraient à prendre un engagement écrit et de constituer un comité de vigilence qui rappellera, à ceux qui ont signé, leur devoir durant le cours de la prochaine législature décidant également de constituer un comité technique chargé d'étudier la réalisation de ce programme.

On entend ensuite notamment MM. Olivier (Nord), Balaveine (Nord). Comme la discussion s'éternise, M. Isaac (Rhône) demande que l'on nomme une commission chargée d'étudier les diverses motions d'action civique qui viennent d'être exposées. Pour ne pas perdre de temps, il demande également que l'on passe immédiatement au vote pour l'élection des membres du Conseil national de la Confédération. Cette motion est approuvée par acclamations.

LE NOUVEAU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Reprenant ses travaux, la Confédération adopte la motion d'action civique, mais l'assemblée refuse de prendre parti dans la lutte électorale qui va s'ouvrir. On adopte également la motion sur la paix. Le Conseil d'administration qui a été élu l'après-midi nomme son bureau. Ont été élus : secrétaire, M. Rendoux (U.F.) ; secrétaire-adjoint, M. Rossignol (U.N.C.) ; trésorier, M. Beauregard (Fédération des Fonctionnaires et Anciens Combattants); trésorier-adjoint, M. Barbasch (Aide et Protection) ; membres MM. SCREVE (NORD), Largeault (Deux-Sèvres), Granier (Fédération des Mutilés), Mayerhoser (Bas-Rhin).

Conseil à l'Elysée

Les ministres se sont réunis hier matin, sous la présidence de M .Doumergue : MM. Briand, Painlevé et Queuille, absents de Paris, n'ont pas pris part à la délibération.

Le Conseil a procédé à un échange de vues sur les projets qui restent inscrits à l'ordre du jour du Parlement et sur la durée approximative des discussions auxquelles ils donneront lieu.

Le prochain Conseil des Ministres a été fixé à jeudi, à 21 heures.

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES SERAIENT CLOS A LA FIN DE LA SEMAINE

Rappelons que les principaux projets qui figurent à l'ordre du jour de la Chambre sont : le collectif de décembre actuellement en discussion, les assurances sociales, les baux à loyer, les prestations en nature, les accords commerciaux, le collectif de mars et les lois militaires.

Quoique ce programme soit très chargé, on envisage dans les milieux gouvernementaux la possibilité de clore les travaux parlementaires à la fin de la semaine.

LEDERZEELE DIVISÉE EN DEUX COMMUNES

L' « Officiel » publie un texte de loi aux termes duquel le territoire de la commune de Lederzeele (canton de Wormhoudt) est divisé en deux communes dont les chefs-lieux sont fixés à Lederzeele et à Nieurlet.

Questions politiques

DÉCLARATION DE M. RENAUDEL A PROPOS DE L'UNION NATIONALE

Le Parti Socialiste avait organisé des réunions contradictoires à Commentry et à Montluçon. Au cours de la réunion de Commentry, M. Renaudel a déclaré notamment : « Nous sommes contre l'Union Nationale, dans le présent comme nous le serons dans l'avenir. Il faut qu'il soit bien entendu que jamais les socialistes ne se désisteront pour le représentant de l'Union National ou pour le candidat qui ne serait pas décidé à la dénoncer ».

La réunion de Montluçon n'a pu avoir lieu par suite du tumulte fait par les communistes. (Havas).

UNE CONFÉRENCE DE M. DE MONZIE

M. A. de Monzie a fait hier soir une conférence à Bazas, son pays natal, sur la politique française à la veille des élections.

Parlant de la paix, M. de Monzie s'est prononcé pour un accord loyal entre la France et l'Allemagne et un contact étroit avec le Gouvernement des Soviets. « La paix, a-t-il dit, ne doit pas être à la merci des changements de régime, chaque peuple est libre de tenter chez lui l'expérience qui lui convient » mais à ce libéralisme, M. de Monzie impose une frontière : « La propagande communiste ne saurait être tolérée chez nous. Causons avec le gouvernement russe, at-t-il dit, mais interdisons à la 3e Internationale de troubler l'ordre.

D'autre part, M. de Monzie s'est prononcé pour la stabilisation immédiate et pour un accord avec l'Allemagne, l'Angleterre et les Etats-Unis, pour la liquidation des dettes de guerre.

Il termina en conviant les républicains à s'inspirer de la devise : « Liberté d'esprit, Egalité d'humeur, Fraternité du cœur ».

Élections au Conseil d'Arrondissement

BALLOTTAGE DANS LE CANTON DE BERLAIMONT

Voici les résultats de l'élection au Conseil d'arrondissement qui a eu lieu hier, dimanche à Aulnoye à l'effet de nommer un conseiller en remplacement de M. Guersant, décédé.

Votants : 3349 ; Majorité absolue : 1675.

Ont obtenu : MM. Louvrier, docteur, Union Nationale : 1182 voix ; Demarcq, maire de Pont-sur-Sambre, républicain de gauche 1299 voix ; Léger, communiste : 868 voix.

Comme il y a ballottage, les électeurs se retrouveront au même lieu le dimanche 18 mars prochain

Voici le détail du scrutin dont nous parlons plus haut (voix obtenues par MM. 1, Louvier : 2, Demarcq ; 3, Léger) :

Aulnoye : 305, 238, 241. — Aymeries : 36, 31, 38. — Berlaimont : 215, 240, 122. — Pont-sur-Sambre : 104, 321, 96. — Monceau : 51, 37, 24. — Leval : 103, 63, 113. — Bachant : 147, 95, 173. — Noyelles : 45, 38, 1. — Boussières : 22, 50, 25. — Hargnies : 31, 52, 9. — Vieux-Mesnil : 20, 65, 3. — Sassegnies : 31, 25, 10. — Saint-Rémy : 53, 35, 10. — Ecuélin : 23, 9, 5.

M. A. LE ROY ÉLU DANS LE CANTON DE MARCOING

Voici les résultats de l'élection au Conseil d'arrondissement qui a eu lieu hier, dimanche pour le canton de Marcoing.

Ont obtenu : MM. Alfred Le Roy, ancien député, radical, 2173 voix, ÉLU ; Roger Wilmot, gérant de Coopérative, socialiste 1.304 voix ; Choquenne, hôtelier, radical-socialiste : 483 voix.

Le Parti Communiste n'avait pas présenté de candidat.

Ci-dessous les résultats par communes (1, M. Le Roy ; 2, M. Wilmot ; 3, M. Choquenne) :

Marcoing : 157, 217, 49. — Banteux : 72, 27, 12. — Bantouzelle : 79, 38, 17. — Boursier 81, 10, 11. — Doignies : 80, 10, 4. — Gouzeaucourt : 204, 65, 29. — Gonnelieu : 51, 49, 12 — Flesquières : 51, 31, 22. — Noyelles-sur-Escaut : 78, 69, 34. — Rumilly : 133, 180, 48. — Masnières : 189, 236, 72. — Crevecœur-sur-Escaut : 274, 72, 18. — Lesdain : 125, 56, 5. — Villers-Guislain : 90, 33, 75. — Villers-Plouich 63, 56, 8. — Honnecourt : 162, 65, 31. — Cantaing : 78, 32, 18. — Ribecourt : 118, 17, 10. — Mœuves : 98, 47, 8.

Un grave incendie dans un tissage à Comines

IL Y A POUR 600.000 FR. DE DEGATS

Dimanche matin, vers 4 heures 30, un incendie s'est déclaré dans l'atelier du Nouveau Tissage de Comines, sité en bordure de la Lys, rue Bonaparte, à Comines (Nord).

L'alarme a été donnée par deux douaniers de passage dans les environs ; les pompiers prévenus, arrivèrent peu après sur les lieux avec leur auto-pompe et inondèrent l'atelier.

Après une heure d'efforts, tout danger était écarté.

L'atelier dans lequel s'est déclaré l'incendie est un bâtiment mesurant 37 mètres de long sur 22 mètres de large ; il contenait 78 métiers Jacquard, 37 de ces derniers furent mis hors d'usage.

Les dégâts causés sont évalués à 600.000 francs environ ; ils sont couverts par une assurance.

150 ouvriers étaient occupés dans cet établissement : cent d'entre eux devront chômer, mais l'on espère que ce sera pendant peu de temps, le directeur ayant pris toutes les mesures nécessaires pour remettre l'atelier en marche le plus tôt possible.

Les causes de l'incendie n'ont pu être déterminées et le commissaire de police a ouvert une enquête. Ajoutons que, sur les lieux, le service d'ordre était assuré par la police locale et la gendarmerie.

UN OUVRIER ÉLECTROCUTÉ AUX USINES DE L' « ESPÉRANCE » A SOUS-LE-BOIS

M. François Maurice, âgé de 35 ans, électricien aux Usines de l'Espérance, à Louvroil-Sous-le-Bois, domicilié Route d'Avesnes à Louvroil était, le matin vers 9 heures, occupé à son travail près du rhéostat de mise en marche d'un moteur, lorsque soudain, par suite d'un faux-mouvement, sans doute, car la scène n'eut aucun témoin, l'ouvrier posa sa main sur deux bornes et établissant de cette manière un court-circuit, reçut à travers le corps un courant d'un voltage très élevé.

Un autre ouvrier qui passait quelques instants après aperçut, étendu sur le sol, le corps inanimé de M. François Maurice.

Du secours fut demandé aussitôt ; on essaya par tous les moyens de ranimer le malheureux électricien mais tous les efforts furent inutiles.

L'ouvrier avait été foudroyé sur le coup.

M. François Maurice, veuf depuis quelque temps, était père d'un enfant.

Sa triste fin a vivement ému le personnel de l'usine.

POUR LES ÉTUDIANTS AMÉRICAINS A PARIS

Dans un discours prononcé à l'occasion d'un dîner donné en l'honneur de M. Honnorat, M. Ch. Evans Hugues a donné chaleureusement son appui au projet tendant à l'érection de la cité universitaire de Paris d'un immeuble où pourront loger 250 étudiants américains.

La dépêche ajoute que le projet en question nécessitera une dépense de 400.000 dollars. 50.000 dollars doivent être souscrits à Paris, où l'on a déjà recueilli 19.000 dollars.

Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9-51). — DÉPÔT DE VENTE : 78, Grande-Rue.

LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

Les œuvres d'hygiène sociale à Roubaix

« Avant toute culture intellectuelle et morale, dit dans un brillant rapport l'éminent adjoint à l'Instruction publique de Roubaix, M. le docteur Dupré, il nous importait de donner à nos enfants une santé robuste ».

Nous avons vu, par l'emploi du temps de la journée, à l'Ecole de Plein Air, que c'est là le but essentiel.

Tout y est prévu pour l'atteindre, avec la grande amitié d'un air exceptionnellement pur, puisqu'il a le privilège de ne rencontrer aucune des cheminées qui laissent tomber, sur la ville, suie, poussières charbonneuses, noirets.

En outre de cette alimentation, riche et saine, les enfants particulièrement débiles reçoivent une ration de sérum hémopoïétique préparé par les soins du Laboratoire d'Hygiène.

Le goûter est composé d'une tartine de confiture avec boisson hygiénique chaude ou froide. Est-ce tout ? Non. On pratique, au Pont Rouge, la cure solaire. Ce grand ami des hommes, le soleil, n'est pas dédaigné. Il est, par excellence, le destructeur des microbes, il agit contre les manifestations osseuses, ganglionnaires, articulaires et péritonéales de la tuberculose.

Non seulement l'héliothérapie est curative,

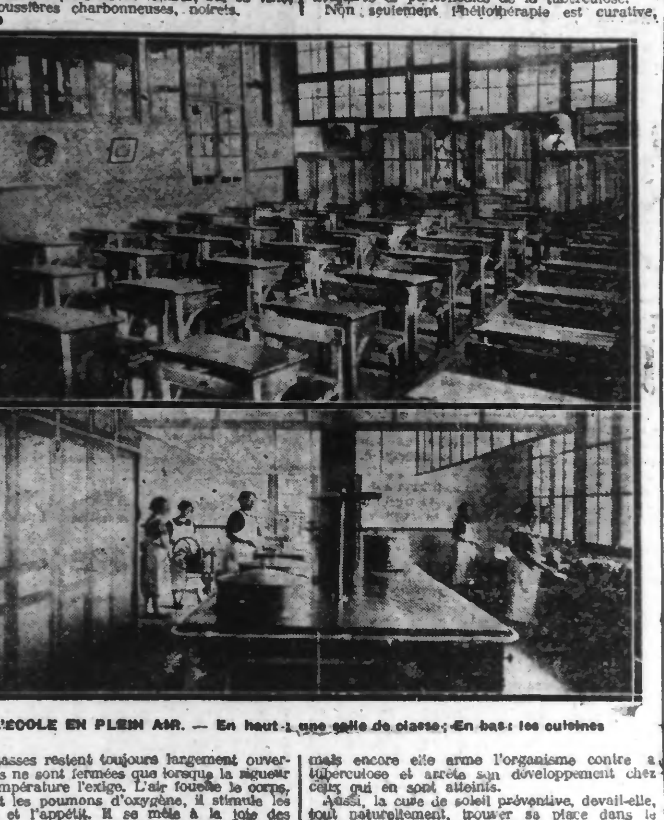

L'ECOLE EN PLEIN AIR. — En haut : une salle de classe ; En bas : les cuisines

Les classes restent toujours largement ouvertes. Elles ne sont fermées que lorsque la rigueur de la température l'exige. L'air fouette le corps, il emplit les poumons d'oxygène, il stimule les muscles et l'appétit. Il se mêle à la joie des ébats dont il emporte au loin les échos. Il est l'élément de vie.

LES MÉTHODES

L'hygiène, au Pont Rouge, fait partie du programme. Dans ce cadre lumineux et net, des enfants malpropres jureraient. Aussi, accorde-t-on, aux soins corporels, une attention toute spéciale.

Chaque matin, dès l'arrivée, les jeunes et joyeux écoliers procèdent à de copieuses ablutions. La toilette a lieu aux lavabos. Ceux-ci très modernes, comportent des casiers individuels où chaque élève dispose d'objets de toilette personnels : serviette, savon, peigne, brosse à dents.

Une fois la semaine, le samedi, bain-douche général. Les douches sont le dernier cri du moderne. Cabines individuelles avec siège et portemanteau. Après la douche, énergique friction sur tout le corps.

Ces pratiques réforment celles prises hélas ! dans des intérieurs où l'hygiène est, parfois, bien négligée. Elles concourent à la formation générale de l'élève qui, peu à peu, les admet comme indispensables, s'y soumet avec joie, les recherche même. Elles finissent par constituer un véritable besoin.

Comme on le suppose, l'exercice, la vie au grand air, les dépenses de force physique, l'hygiène, rétablissent bientôt les santés fragiles, et, par une heureuse conséquence de ce régime, les fonctions digestives, paresseuses ou congestionnées, se mettent à l'unisson.

L'estomac crie famine. Et, on ne le laisse pas crier sans l'entendre, car, comme complément de ce régime, une alimentation très abondante, très saine, très substantielle est servie à nos jeunes bambins.

C'est un des nombreux mérites des créateurs de l'Ecole en Plein Air, que d'avoir ainsi élargi le problème : éviter la suralimentation souvent nocive, mais compléter ce trop peut appeler la ration d'entretien par une ration de développement.

L'enfant ne se contente pas de vivre. Il ne demeure pas stationnaire. Il se développe et grandit. Il faut donc aider à sa croissance en mettant à la disposition de son organisme en voie d'épanouissement, les aliments indispensables. Aussi l'alimentation au Pont Rouge est-elle, d'abord, composée de produits naturels. Elle est ensuite simple, variée et suffisante.

Le matin, petit déjeuner : cacao et tartine beurrée.

Le repas de midi est l'objet de soins spéciaux. Il comprend : une soupe de légumes, une part de viande ou de poisson, légumes secs : haricots, pois, lentilles, pommes de terre ou pâtes alimentaires. Boisson : eau.

Les quantités sont approximativement les suivantes : pain, 250 grammes ; viande, 80 à 100 grammes ; légumes secs, 100 grammes ; pâtes, 40 grammes ; pommes de terre, 200 grammes.

mais encore elle arme l'organisme contre la tuberculose et arrête son développement chez ceux qui en sont atteints.

Aussi, la cure de soleil préventive, devait-elle, tout naturellement, trouver sa place dans le magnifique programme de l'Ecole de Plein Air.

Le bain d'air et de soleil est le tonique par excellence. Il augmente la vitalité de l'organisme. Il agit remarquablement sur la peau, organe d'élimination et d'excitation, mais aussi d'absorption et d'échange. Enfin la pigmentation brune que la peau acquiert sous l'action solaire, lui donne une réelle immunité contre les affections cutanées. L'épiderme pigmenté devient presque insensible. Il constitue une sorte de vêtement naturel.

Ces méthodes, complétées par une éducation physique rationnelle, ne visant pas au développement anormal de parties du corps au détriment d'autres, mais recherchant, dans l'harmonie plastique, le parfait équilibre de l'être, donnent des résultats surprenants.

LES RÉSULTATS

Depuis juin 1921, date de l'ouverture de l'Ecole de plein air, plus de mille enfants ont été soumis à ses bienfaits. Certains sont restés trois mois, d'autres six mois. Quelques-uns y ont fait un stage d'une année et plus.

Tous, en ont tiré un grand bénéfice. La plupart sont retournés dans leurs écoles respectives désormais hors de danger. Mais, si leur santé s'est améliorée, leur caractère s'est aussi modifié. Leur état de débilité, avant la cure au Pont Rouge, les rendait irritables, nerveux, indisciplinés, inattentifs. Les voilà transformés et au moral et au physique. Du reste, les fiches médicales et registres de mensuration, tenus avec le plus grand soin, proclament les bienfaits de l'œuvre.

Nous notons au hasard, pour un séjour d'un mois : Arthur N., 9 ans, augmentation de poids 0.500, de taille 0.019 ; Charles B., 11 ans, augmentation de poids 1 kilo, de taille 0.035.

Pour un séjour de huit mois : Denise C., 7 ans, augmentation de poids 3 k. 500, de taille 0.040 ; Cécile M., 12 ans, 7 kilos et 0.09 ; Albert D., 12 ans, 2 k. 500 et 0.045.

Tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre race et à la lutte contre les fléaux sociaux, considéreront comme essentielle l'Ecole de Plein Air du Pont Rouge.

Elle est lourde au budget communal. Mais qu'importe. Les administrateurs de la ville de Roubaix prouvent quel souci est le leur et quelle action intelligente et méthodique ils conduisent pour sauver l'enfance du redoutable fléau.

Ce n'est pas avec des formules, des discours ou des intentions qu'ils manifestent leur ... de l'enfance et des semblables. Ils agissent. Ils créent. Ils triomphent.

« Le corps est l'assise du cerveau ». Ne dédaignant pas la belle comparaison de Platon, qui séduisit Montaigne et bien d'autres, sur l'âme et le corps, ils entendent les traiter ensemble, pour former des hommes. Avec Juvénal ils estiment qu'une âme n'est saine que dans un corps sain. — E. B.

Irritation de la Peau

La Pommade Cadum calme et guérit toute irritation ou inflammation de la peau, et assure des nuits de sommeil paisible aux personnes souffrant depuis des années d'affections cutanées. Bien des souffrances sont évitées en employant à temps la Pommade Cadum contre l'eczéma, les boutons, dartres, gale, éruptions, écorchures, hémorroïdes, urticaire, croûtes.

VOLÉ DEUX FOIS

M. Michiels Jules, 60 ans, emballeur, demeurant rue Meyerber, 52, cité Stok, 6, déposait une plainte pour un vol de 1.000 francs, en coupures de 100 francs commis à son préjudice.

Cette somme se trouvait placée dans le tiroir d'un buffet de cuisine. M. Michiels en constatait la disparition, samedi, vers 15 heures. Il ne peut dire à quel moment ce vol a été commis.

La deuxième conduite par M. Nozière Auguste, chauffeur, rue du Collège à Roubaix remontait la rue de Lannoy.

La camionnette transportait dix personnes. Elles ont été légèrement contusionnées. Après avoir été pansées par M. le docteur Jacquemart, elles ont déclaré pouvoir regagner leur domicile par leurs propres moyens.

Dans l'auto avaient pris place quatre voyageurs qui reçurent aussi quelques contusions très légères.

L'état des blessés ne présente aucun caractère de gravité. Mais les voitures ont subi de sérieux dégâts.

Une enquête est ouverte au commissariat de police de permanence.

LAS DE SOUFFRIR

M. Drowart Joseph, né le 14 février 1869 à Saint-Nicolas (Belgique), demeurant rue des Arts, cour Thiers, hospitalisé depuis un an à l'hôpital La Fraternité, pour affection grave, las de souffrir, s'est donné la mort par pendaison.

Il fut découvert, vers 9 h. 30, dans les w.-c. de la salle du Pavillon 6. Il avait cessé de vivre.

Les constatations ont été faites. Elles permettent de conclure à un suicide : asphyxie par strangulation. La famille a été prévenue.

VENTE RÉCLAME CARPETTES

BELLE QUALITÉ

1m35×1m90 : 96 francs au lieu de 108 fr.
1m60×2m30 : 140 — — 155 fr.
1m95×2m75 : 195 — — 215 fr.

ATELIERS et MAGASINS DUBRUNFAUT
30, Rue Pauvrée, ROUBAIX.

LA VITESSE

Pour s'être livrés, rue de Lille, à des vitesses excessives en auto, des contraventions ont été rédigées contre MM. M... Adéoda, 18 ans, chauffeur d'auto, à Flers rue Jules-Bouchy, au service de M. Cobour, gérant de la Maison Citroën, 65, rue du Nouveau Monde ; D... Albert 44 ans, ingénieur, 263, rue du Faubourg de Roubaix, à Lille ; J... Paul, 31 ans, architecte, à Wattrelos, 41, rue Amédée Prouvost qui pilotait, à une allure de record, la motocyclette appartenant à M. Monoyez Jules, 51, rue de Cassel, à Tourcoing.

CYCLISTE EN DÉFAUT

M. D... Albert, 20 ans, magasinier, demeurant rue Dampierre, 13, Cité Planquart, s'est fait prendre, vers 13 h. 15, alors qu'il circulait sur la Grand'Place, monté sur une bicyclette dépourvue de plaque d'identité et d'appareil sonore.

Régalez-vous ! Amusez-vous !

DEMANDEZ à votre EPICIER le moyen de GAGNER une PRIME avec le *TREFLE à QUATRE FEUILLES* des BISCUITS VENDROUX

PLAINTE POUR COUPS

Mme Dosman Pauline, femme Delaplace, 36 ans, bambrocheuse, demeurant à Roubaix, rue du Gros Sol, n. 5, a déposé une plainte pour coups contre sa principale locataire, Mme Debaer, demeurant même adresse. La scène s'est produite au cours de la journée de dimanche au sujet d'une chambre à blanchir. Une enquête est ouverte au commissariat de police de permanence.

LE BANQUET DE LA SOCIÉTÉ DES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

Dimanche, dans la Salle des Fêtes de la rue de l'Hospice, mise à sa disposition par l'Administration Municipale, la Société des Médaillés du Travail de Roubaix, donnait un grand banquet.

Cette manifestation qui réunissait près de 500 membres, fut présidée par M. Louis Dupont, ayant à ses côtés MM. De Wispelaere, vice-président ; François, secrétaire ; Foulon, trésorier ; Pardoen, secrétaire-adjoint ; Catteau, trésorier-adjoint.

A la table d'honneur avaient pris également place : MM. Duhamel et Dubois, industriels ; Ley, administrateur du Consortium Textile ; Delecroix, président de la Société des Médaillés de Tourcoing ; Vandewaele, président de la société des Médaillés de Croix ; Deliers, Semin, Lebrun, Deleplanque, etc...

L'orchestre des Médaillés, sous la direction de M. Jules Clarisse, fit entendre pendant le repas, les meilleurs morceaux de son répertoire. Mlle Louise de Wispelaere, MM. Dessauvages, Cormoran, Duforest, Dufranne, Halleux, se firent applaudir à tour de rôle.

A l'heure des toasts, M. Dupont, président, en une courte allocution, remercia ses invités, les artistes prêtant leur concours, les musiciens, la presse

Il donna lecture d'une lettre par laquelle, s'excusant de ne pouvoir assister au banquet, M. Eugène Motte, président d'honneur, faisait don à l'Asociation d'une somme de 10.000 francs.

M. Duhamel lui succéda. Il fit d'abord observer une minute de silence en signe du deuil causé par la disparition de M. l'abbé Lemire, députés d'Hazebrouck. Il félicita l'œuvre de son extension ; il en reporta le mérite à ses dirigeants.

« Quand vous vous cotisez, dit-il, pour vous assurer une retraite, vous accomplissez un geste de solidarité. Mais ce n'est pas vous qui devriez l'accomplir, ce sont les Indus-

FEUILLETON DU 12 MARS 1928. — N° 50

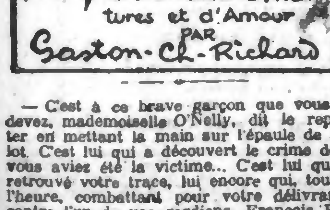

— C'est à ce brave garçon que vous le devez, mademoiselle O'Nelly, dit le reporter en mettant la main sur l'épaule de Julot. C'est lui qui a découvert le crime dont vous aviez été la victime... C'est lui qui a retrouvé votre trace, lui encore qui, tout à l'heure, combattant pour votre délivrance contre l'un de vos gardiens, François Brignolet, l'a terrassé et vaincu...

— Pendant que vous vous occupiez de l'autre, dit Julot, rouge de confusion et de plaisir. Car à nous deux, dans c't' affaire-là, on a rudement bien fait la paire...

Arabella tendit la main à Julot.

— Je ne comprends pas bien ce que vous dites, monsieur, dit la jeune fille, mais vous aussi, je vous remercie de tout mon cœur !

— Ah ! ben ! dit Julot, n' parlons pas d' ça, c'est une vieille histoire déjà... Débouclons la lourde et au trot. On a déjà trop perdu de temps pour continuer nos... nos sala... salamalecs...

— Salamalecs, dit en riant le reporter. Ouvre la porte... Julot.

Julot s'avança vers l'huis de chêne, souleva le loquet, tira, poussa, s'arc-bouta et finit par avouer :

— J' peux pas... Elle est bouclée, c'te porte-là et j' sais pas comment

Jean Jocquelet se leva et se dirigea vers l'huis... Ce fut en vain qu'il s'efforça de l'ouvrir à son tour... Aucune autre issue ne s'offrait à sa vue...

— Ah ! dit-il joyeusement, une lucarne...

Il y courut. Elle était close par deux lames de crémaillère très rapprochées et entre lesquelles il était impossible de glisser pour gagner la cour du maraîcher et, de là, la rue.

Il revint vers Arabella, très inquiet.

— Le plus simple, dit-il, est de nous taper ici, dans l'ombre, et d'attendre la venue de Léon Vaudois. A nous trois, nous lui ferons ouvrir la porte — s'il vient par le souterrain — ou nous l'ouvrirons nous-mêmes par un moyen quelconque, le jour venu... Et s'il entre directement ici, nous sortirons sans faire d'esclandre. Cette piètre canaille n'aura aucun intérêt, vous le pensez bien, à attirer l'attention sur lui. Ce n'est qu'un contre-temps.

— Eh ben ! mais, dit Julot, y a le puits ! Y donn' sur un jardin, puisque y a moyen de voir le ciel en passant... Y f'sait jour c' matin, dans l' puits... Et si on n' peut pas passer par là, on pourra toujours repasser par les Taupes et filer dans la forêt... Quant aux Brignolet, ben, si, par hasard, y s' sont déligotés et qu'y veulent nous arrêter pour causer un brin, tant pis pour eusses : on leur blindera la peau ! en mettant du plomb dedans ! Allons-y !

— Allons-y ! dit Jean Jocquelet... Venez, miss.

Julot reprit la lampe et, le premier, s'engageait dans le couloir qui conduisait au puits quand la jeune Anglaise et le reporter l'entendirent pousser un cri étouffé et le virent revenir sur ses pas.

— Qu'est-ce qu'il y a ? demanda Jean Jocquelet.

— Y a... y a... que nous sommes frits, voilà c' qu'y a, dit Julot. Ah ! les sales canailles !

— Ah ! ça, que veux-tu dire ? Explique-toi ?...

— Ben, la porte qui donne sur le puits... elle est bouclée, elle aussi... Et y a pas longtemps.

— Tonnerre ! gronda Jean Jocquelet, qui se sentit pâlir... nous voilà dans de beaux draps !

— Eh ! nous sommes pris comme rats au piège... Si vous nous sortez de là, v' savez, vous serez l'as des as... gronda Julot.

— Laisse-moi voir un peu... Donne-moi la lampe...

Il alla inspecter la porte. Elle était formée d'une plaque de forte tôle de fer, boulonnée sur un épais panneau taillé en plein bois comme le reporter s'en put rendre compte en passant le doigt par l'interstice demeuré entre le sol et le bas de l'huis.

Les dents serrées, une colère muette gonflant sa poitrine, il rejoignit ses compagnons.

— Nous sommes pris ! dit-il avec accablement. Et je ne vous aurai donné l'illusion de la liberté, miss, que pour vous faire sentir plus durement la contrainte d'une captivité nouvelle... A moins que... nous ne tentions d'user de la force... Nous avons deux brownings...

— Trois ! dit Julot en exhibant un énorme pistolet automatique.

— Deux, le tien, que voici, et le mien ?

— Trois, répliqua le jeune homme. J' dis trois... pasque j'ai barboté celui de Michel Brignolet et c'est une pétoire de taille, comme vous pouvez le voir en ce moment, m'sieu Jean. Il était tombé dans l'herbe mouillée, y s'y s'rait rouillé, pas vrai ? Alors, v'là encore un ami et allié. Et voici le mien...

— Donnez-moi une arme, dit la jeune fille en se redressant, une flamme dans le regard. S'ils viennent pour nous prendre... je combattrai à vos côtés... Et si nous sommes vaincus, nous le serons ensemble. Ma dernière balle sera pour moi-même, car je ne retomberai pas vivante, je vous le jure, entre leurs mains.

— Prenez le mien, mamz'elle, dit Julot en présentant son brownin à Arabelle. Celui du Brignolet est trop gros pour vos petites mains... Et maintenant, soufflons la camoufle, installons-nous dans cette encoignure et attendons... Là, on n' peut pas être agrippé par derrière... Et faites comme moi pour vous soutenir l'estomac.

Philosophiquement, il serra sa ceinture d'un cran... et boutonna étroitement son vêtement.

— Ce n'est pas la première fois que ça m'arrive, dit-il en riant de son rire clair... Vous, mamz'elle, essayez de dormir. Quand on roupille, on n' pense à rien... Heureusement y a de la paille... pas beaucoup, mais enfin, avec nos raglans et d' la patience pour couverture, on verra encore le bout de c't' ennuit... Allez, dormez, mamzelle. Et moi aussi... Vous, m'sieu Jean, vous veillerez... Quelle heure qu'il est ?

Jean tira sa montre et regarda l'heure :

— Neuf heures du soir, dit-il.

— S'ra pas jour avant sept heures du matin : c'est dix heures à attendre. Vous me réveillerez à deux heures du matin... Réfléchissez pendant c' temps-là... Et tâchez d' trouver un truc !

— Le conseil est bon... dit Jean Jocquelet. Et tu as raison, Julot... Aussi allons-nous t'obéir. Etendez-vous, miss Arabella. Pendant que vous reposerez, nous allons aviser aux moyens de sortir de cette impasse.

— Si nous appelions, tous, de toutes nos forces ? proposa la jeune fille... On nous entendrait peut-être du dehors !

— Inutile... dit le reporter... Ces murs-ci ont plus d'un mètre d'épaisseur et on a dû entasser des matériaux devant la porte. Je suis bien coupable, miss Arabella, d'être si bêtement tombé dans le piège qu'on m'a tendu... Ces canailles m'ont mené comme elles ont voulu... Ce Léon Vaudois, que je jugeais stupide, m'a joué comme un enfant. Et je ne me pardonnerai jamais d'avoir contribué à redoubler les rigueurs et les angoisses de votre captivité, ni d'avoir entraîné ce malheureux Julot dans une aventure dont il ne se tirera peut-être pas sans dommage, car on le considérera probablement comme un traître...

Un ronflement sonore interrompit Jean Jocquelet : Julot protestait à sa manière...

— Vous auriez raison, dit doucement Arabella, si nous ne possédions pas un moyen de sortir de leurs griffes. Vous oubliez nos brownings... et ce que je vous ai dit tout à l'heure...

— Quoi, vous voulez mourir, miss ?

— Je ne tiens plus à la vie... J'aimais Tods... J'ai rêvé d'être sa femme... Je croyais en lui... Mon amour est mort, tué par le mépris, et la vie m'est maintenant indifférente. J'aurai un peu de chagrin de quitter si brutalement ce monde, parce que lady Landswerein en aura de la peine, répondit la jeune fille avec un accent si mélancolique et si profond que le reporter se sentit envahi, à l'entendre, par une pénétrante pitié et une étrange émotion...

— Pourquoi désespérer ? dit-il.

— Pourquoi espérer ? murmura-t-elle.

Cette fois, Jean Jocquelet se tut. Il se sentit à la fois penaud et furieux, désolé et plein d'une âpre volonté. Et, comme son silence se prolongeait, il devina que dans l'ombre épaisse qui les entourait, un autre désespoir haletait de la même angoisse.

Il actionna sa petite lampe électrique et en dirigea le rayon vers Arabella O'Nelly... Elle était assise, contre un pilier, le dos appuyé à la pierre froide. Et de ses larges yeux, couleur de saphir et de violettes, de longues et lourdes larmes coulaient intarissablement.

Le jeune homme se dirigea vers elle... Elle le vit venir, eut un déchirant sourire et, hochant doucement la tête, elle lui tendit la main.

Il la prit, la serra, posa sur elle ses lèvres brûlantes.

— Pourquoi ne voulez-vous plus espérer, Arabella ? dit-il. Même si nous retombions entre les mains de ces bandits, tout espoir ne serait pas perdu... Et s'ils nous tuaient, ce ne serait, à tout prendre, qu'un mauvais moment à passer.

(A Suivre).